

Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aussi bien, y aurait-il beaucoup à redire dans l'exposé de Monsieur Hess. Mais la place nous manque pour cela, et nous ne voudrions pas attacher à toute la question plus d'importance qu'elle n'en mérite. Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à relever un seul fait.

M. Hess écrit (p. 55) : « A entendre le même auteur, *le pin weymouth* serait la seule essence qui ait donné satisfaction dans des terrains tourbeux. Il serait facile de démontrer par des exemples que cette affirmation est erronée. »

Ce qui est erroné, avant toute chose, c'est la citation, par M. Hess, d'une affirmation qu'il nous prête gratuitement. En réalité, nous avons écrit : « Dans les sols tourbeux, le weymouth réussit mieux que toute autre essence. »¹ Si M. Hess a cru devoir écrire que notre affirmation est erronée et qu'il serait facile de le prouver par des exemples, nous ne demandons pas mieux que de nous laisser convaincre. Car, est-il besoin de le dire, nous serions enchanté de pouvoir enregistrer, dans pareil cas, la supériorité d'une essence indigène.

Pour faciliter les comparaisons et donner un point de départ, je propose à M. Hess de nous en tenir à la placette bien typique de *Feldenmoos*, près de Boswil, dans le canton d'Argovie (altitude 610 m), décrite dans l'article précité du soussigné. Il s'agit d'une placette de 20 ares, installée dans une plantation de weymouth recouvrant environ 4 ha d'un sol tourbeux, meuble jusqu'à une profondeur de 30 cm. Le peuplement en cause, créé par plantation, en 1907, a été éclairci pour la première fois en 1928.

A la fin de 1934, il se présentait comme suit (indications valables pour 1 ha) :

Age : 27 ans. Nombre de tiges : 2215. Volume total (avant l'éclaircie) : 330 m³ (dont 256 m³ de bois fort). Hauteur moyenne : 13 m. Accroissement courant annuel de 1927 à 1934 : 30 m³ (1931—1934 : 34 m³).

M. Hess voudra bien apprendre aux lecteurs du « Journal forestier suisse » sur quel terrain tourbeux il a pu constater, pour des essences indigènes, un accroissement encore plus favorable et à combien il s'est élevé. Ils seront impatients de l'apprendre et le remercieront à l'avance de ses indications.

H. Badoux.

COMMUNICATIONS.

Encore le pin sylvestre.

Dans une brève note parue ici-même (n° 2/1936), nous avons émis une hypothèse touchant l'origine d'un petit peuplement de pin sylvestre de la commune de Pomy.

¹ *Annales de la Station fédérale de recherches forestières*. Tome XV, p. 181, 1929.

M. S. Combe, expert forestier, a eu l'obligeance de faire dernièrement, à ce propos, des recherches dans les archives du service des forêts du canton de Vaud. Ces investigations précieuses nous permettent maintenant de démontrer qu'en 1865, M. le professeur Chavannes,¹ un savant qui s'intéressait aux questions économiques en rapport avec l'histoire naturelle, avait fait venir de l'étranger des graines de pin de Riga. Ce lot de graines fut remis, par quart, aux inspecteurs forestiers de Nyon, Aigle, Payerne et Lausanne. M. Moreillon, ancien inspecteur forestier, nous informe qu'il a vu de ces pins dans les forêts cantonales de Charmontel, du Vully, de Bonmont sur Nyon et des Grands Crêts près de l'Abergement. Il ne met pas en doute que les pins de Pomy et de Bussigny (entre Crissier et Vufflens-la-Ville) ne soient issus des graines provenant de Riga, par l'entremise du professeur Chavannes; d'ailleurs, les comptages de cernes des arbres abattus récemment dans ces forêts démontrent à l'évidence que ces pins ont été semés en 1865. D'autre part, nous avons fait tout récemment les mêmes constatations dans des coupes de pins sylvestres élancés de la forêt de Chassagne (commune d'Orbe). Si les pins de Chassagne ont, eux aussi, des fûts rectilignes avec un minimum de branches basses, leur hauteur est, par contre, sensiblement moins accusée que celle des pins de Pomy. En effet, les premiers poussent sur un sol graveleux calcaire moins fertile que le terrain mollassique argileux du plateau vaudois, situé entre l'Orbe et la Broye. On peut donc admettre que ces différents peuplements de pins de forme remarquable, répartis en ordre dispersé dans la plaine vaudoise, sont des pins de Riga, semés en 1865.

A. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Mutations dans le personnel de l'Office forestier central, à Soieure. Les travaux de la commission technique, en particulier les études de rationalisation des travaux de façonnage et de transport des bois, sont confiés, depuis quelque temps, à un ingénieur forestier. Cette tâche est échue à M. *Carl Lanz*, ingénieur forestier, à titre provisoire. Ce dernier est entré en fonction le 1^{er} mars dernier.

Cantons.

Tessin. A été appelé, comme successeur de M. Müller, l'ingénieur forestier M. *René Jotterand*, de Bière (Vaud), en qualité d'attaché à l'inspection cantonale des forêts, à Bellinzone. Le nouvel élu a à s'oc-

¹ *Auguste Chavannes* (1810—1879), professeur de zoologie à l'Académie de Lausanne; s'est distingué, en particulier, par ses études sur la pisciculture et les maladies du ver à soie.